

DOC. DE LA SESSION No 8c

Avant de clore mes travaux, j'ai voulu faire par moi-même un examen aussi complet que possible des nombreuses séries de documents que renferme les archives dites (jadis) "de la Marine", au Ministère des Colonies, pour m'assurer si ce que M. Marmette a signalé est bien tout ce qui peut nous intéresser, afin que rien d'utile ne soit oublié, et de mettre celui qui me succédera mieux en état de continuer mes travaux sans perte de temps.

Tout d'abord, je dois dire que n'étant pas attaché d'une façon permanente au ministère dont vous relevez, et ne sachant pas de quelle durée serait mon séjour à Paris, je décidai, pour ne pas perdre de temps dans des recherches qui eussent satisfait ma curiosité sans être utiles à mon successeur, de me mettre de suite à l'œuvre en compulsant celles de ces séries que M. Marmette indiquait dans son dernier rapport comme restant à analyser :

" Il reste encore à compiler et à analyser dans les Archives coloniales du Ministère de la Marine à Paris, disait-il, 17 volumes de la collection dite Moreau de St. Méry, qui se compose d'une suite de mémoires sur le Canada ; 3 volumes sur les missions religieuses du Canada ; douze volumes concernant Terre-neuve ; 12 volumes contenant, les uns des instructions du Roi aux gouverneurs, les autres la correspondance et des mémoires de MM. Raudot, intendants au Canada, d'autres enfin différents arrêts et décisions ; quelques registres où il est question des troupes envoyées au Canada ; 119 registres qui, presque tous, renferment au moins un cahier sur le Canada, l'Acadie, l'Île Royale, etc. ; 6 volumes de l'Etat civil de l'Île Royale et de l'Île Saint-Jean ; 34 cartons contenant chacun deux ou trois registres relatifs au Conseil Supérieur, au Bailliage, à la procédure criminelle, etc, de Louisbourg ; et, enfin, 16 cartons qui renferment chacun au moins deux registres de notaires de l'Île Royale et du Canada. Ce qui fait à peu près au moins 269 volumes qui restent à analyser ou à compiler aux Archives coloniales du Ministère de la Marine à Paris."

Agissant sur ces données, je me mis de suite à l'œuvre et j'ai fait l'analyse des 17 volumes de la collection Moreau St. Méry, des 12 volumes de la correspondance Raudot-Pontchartrain, des 3 volumes sur les missions religieuses du Canada, des 6 volumes de l'Etat civil de l'Île Royale et de l'Île Saint-Jean, et de 42 des 117 volumes de la Série B.

M. Marmette, comme on peut le voir en consultant son travail, s'est contenté le plus souvent d'indiquer les documents qu'il jugeait à propos de faire copier par la simple mention de l'expéditeur, du destinataire et de la date. Ceci était certainement suffisant pour l'usage des copistes, et avait l'avantage très appréciable de simplifier et accélérer le travail, en rendant la lecture des documents inutile. J'ai cru faire mieux en analysant tout ce qui dans mon opinion avait assez d'importance pour mériter ce labeur, et en cela j'ai suivi tout autant mon propre jugement que vos avis et votre exemple. La tâche, on peut le comprendre, exige un surcroît d'ouvrage considérable et est souvent assez laborieuse, car, outre qu'il faille extraire avec soin et nettement l'idée qui se dégage de faits souvent compliqués et mal formulés, il faut de plus se familiariser avec un style, des expressions et des écritures que le temps et l'usage ont profondément modifiés. Ceci est surtout vrai pour tout ce qui se rapporte au 17^e siècle.

Il est évident, d'autre part, que la masse de documents est trop considérable pour être parcourue et compulsée d'une façon sérieuse par un seul homme, à moins d'y consacrer toute une vie, et il est de fait que pas un de nos historiens jusqu'à ce jour n'a pu dépouiller plus du quart ou du tiers de cette volumineuse correspondance. Il est des